



**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

Monsieur  
Jean-Luc Addor  
Député  
Ch. du Grand Roé 21  
1965 Savièse

Date **21 FEV. 2013**

**Autorisation de construire la raffinerie Tamoil de Collombey**

Monsieur le Député,

En date du 13 décembre 2012, vous avez déposé sur le bureau du Grand Conseil une question écrite. Dans votre intervention, vous demandez à connaître la date de l'autorisation de construire de la raffinerie Tamoil, savoir si cette autorisation était assortie de conditions et obtenir copie de dite autorisation. D'entente avec le Conseil d'Etat, nous pouvons vous répondre comme suit.

L'autorisation pour la modernisation des installations de raffinage (comprenant en particulier la mise en place d'un craqueur catalytique) a été délivrée par la commune de Collombey-Muraz le 27 avril 2001. Les prises de position des organes fédéraux et cantonaux faisaient partie intégrante de cette autorisation.

Conformément à l'art. 49 de loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage (LIPDA), votre demande doit être adressée à l'autorité qui a octroyé le permis de construire, à savoir la commune de Collombey-Muraz.

Dans l'espoir d'avoir répondu à votre satisfaction et en vous remerciant de votre question, nous vous prions d'agréer, Monsieur le député, l'expression de nos meilleurs sentiments.



**Jacques Melly**  
Conseiller d'Etat

**Copie à** Président du Grand Conseil  
Service parlementaire  
Administration communale de Collombey-Muraz